Zeitschrift: Freiburger Zeitschrift für Philosophie und Theologie = Revue philosophique et théologique de Fribourg = Rivista filosofica e teologica di Friburgo = Review of philosophy and theology of Fribourg

Band: 35 (1988)

Heft: 1-2

Artikel: Congrégation sur Josué 1,1-5 (4 juin 1563)

Autor: Calvin, Jean

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-760797

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 12.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

JEAN CALVIN,

Congrégation sur Josué 1,1–5 (4 juin 1563)

Première édition du manuscrit original, avec une introduction et des notes par *Danielle Fischer*

Introduction

La Congrégation sur Josué 1,1–5[1] fait partie du groupe d'études bibliques de Calvin qui n'ont pas encore été publiées[2]. Elle a été donnée le 4 juin 1563, pour inaugurer l'étude de ce Livre, dont le cercle des pasteurs genevois mit huit mois à faire le tour.

Les congrégations précédentes portaient sur l'Epître aux Galates, étudiée de novembre 1562 à mai 1563, où Calvin intervint à deux reprises, en exposant les passages de Gal 2,11–16 et 2,15–21[3].

Après le Livre de Josué, étudié de juin 1563 à janvier 1564 on passera à l'étude d'Isaïe, où le Réformateur apportera sa contribution le 21 janvier 1564 en parlant du chap. 1,1–4.

On remarque qu'il a pris la parole le premier également pour exposer le Livre de l'Exode (Ex 1,1–8), le 1er septembre 1559, et l'Evangile selon S. Jean (Jn 1,1–5), en 1558[4].

[1] Bibliothèque publique et universitaire de Genève, Ms fr. 40b, feuillets 61 à 69.

Nous avons présenté le phénomène des congrégations genevoises en publiant la Congrégation de Michel Cop sur Jos 1,6–11, prononcée à la séance suivante, le 11 juin 1563. Voir ce texte et son introduction dans la *Freiburger Zeitschrift für Philosophie und Theologie,* 1987 n° 1–2.

[2] Il s'agit des exposés sur Ex 1,1–8 (1er septembre 1559), Jos 1,1–5 (4 juin 1563), Jos 11 (septembre 1563) et Is 1,1–4 (21 janvier 1564). Les trois derniers se trouvent dans le ms fr. 40b (respectivement feuillets 61–69, 115–122, 159–168) et l'étude sur Isaïe est donnée dans le ms fr. 40a (BPU Genève), f. 133–138.

[3] Cf. R. Peter: *Deux Congrégations et Exposition du Catéchisme.* Paris, PUF, 1964.

[4] Cf. *CO* (= *Ioannis Calvini opera quae supersunt omnia,* 59 volumes, coll. Corpus reformatorum, Brunswick 1863–1900), tome 47, col. 461–484.

L'explication de Jos 1,1–5 servit de préparation au Commentaire sur le même Livre entrepris par le Réformateur à cette époque, et paru en 1564, après sa mort[5]. Au point de vue théologique, les deux œuvres présentent des thèmes communs: la fidélité avec laquelle se poursuit le dessein de Dieu, malgré l'impiété du peuple[6]; le caractère suffisant de la grâce au sens paulinien[7]; l'importance accordée aux sacrements de l'Ancienne Alliance, en l'occurrence à la circoncision[8]; le conseil admirable de Dieu qui dirige le cours des événements en dépit de l'incompréhension des hommes[9]; l'échec apparent de la promesse faite à Abraham, dans sa dimension géographique[10], et sa suspension jusqu'à l'avènement du Christ[11].

Dans l'Argument préfaçant le Commentaire, la question de l'auteur du Livre est soulevée comme dans la Congrégation, où Calvin émet l'hypothèse que le fils d'Aaron, Eléazar, a pu le rédiger. Dans le Commentaire, Calvin se montre plus circonspect[12]: il rapporte les différentes opinions en cours, et qui proposent comme rédacteur tour à tour Josué ou Samuel; cependant il revient à son idée première et maintient l'hypothèse d'Eléazar[13].

Comme pour la publication de la Congrégation de Michel Cop, nous nous posons la question de savoir quelle est l'édition biblique que le Réformateur utilise ici. Le texte qu'il donne ne correspond exactement à aucune des Bibles genevoises résultant des révisions successives de celle d'Olivétan, ni à cette dernière, parue en 1535. Si, par contre, on compare la version de Calvin, telle qu'elle apparaît dans cette Congrégation, au texte hébreu de Jos 1,1–5, on constate qu'elle suit aussi fidèlement que possible et traduit mot pour mot l'original. Il est fort probable que Calvin, tout comme Michel Cop[14], ait eu sous les yeux la Bible hébraïque et qu'il ait traduit directement d'après celle-ci au moment de faire son exposé.

[5] Commentarius in librum Iosue (1564): *CO* 25,421–570.

[6] *CO* 25,421.499. Congrég. Jos 1,1–5, p. 68 et notes 24, 40, 57.

[7] *CO* 25,421.423–424. Congrég. notes 19, 81.

[8] *CO* 25,423–424. Congrég. notes 32, 33, 34.

[9] *CO* 25,423–424. Congrég. p. 67, et note 46.

[10] Cf. Gn 15,18. *CO* 25,423–424. Congrég. notes 55, 56.

[11] *CO* 25,423–424. Congrég. notes 46, 52, 56.

[12] «De autore libri huius praestat iuducium suspendere, quam temere quidquam affirmare de re incerta»: *CO* 25,421–422. Congrég. note 76.

[13] *CO* 25,421–422, lignes 6–7.

[14] M. Cop: Congr. Jos 1,6–11, *op. cit.* Introduction. Dans sa traduction, Calvin ajoute, au v. 2 la conjonction «et» («lève-toi *et* passe outre ce Jourdain»), qui ne se trouve pas en hébreu; le démonstratif que porte le texte hébreu au même verset («tout ce peuple-ci») est rendu, chez Calvin, par: «tout *le* peuple». Au v. 5, les deux phrases qui, en hébreu, sont en apposition («Je ne te délaisserai pas, je ne t'abandonnerai pas») sont reliées, chez Calvin, par la conjonction «et». Ce sont les seules différences que l'on peut déceler entre la traduction donnée dans cette Congrégation et le texte hébreu. Mais sont-elles dues à Calvin lui-même, ou au sténographe?

Cette Congrégation est écrite de la même main que tout le manuscrit français 40b, par un scribe travaillant sous les ordres de Paris, le successeur de Raguenier, sinon par le sténographe Paris lui-même[15].

Nous avons respecté son orthographe sauf lorsque les nombreuses majuscules, utilisées dans le manuscrit en particulier pour la lettre i, rendaient le texte difficile à comprendre ; dans ces cas, nous les avons rendues en minuscules. Les mots abrégés du manuscrit ont été transcrits en entier, et la ponctuation a été modernisée pour plus de clarté. Nous avons respecté l'ordonnance des lignes de l'original, et reproduit dans la marge la pagination du manuscrit.

Au fil des pages, le lecteur retrouvera un Calvin théologien de l'histoire, et aussi un directeur d'âmes. Car, d'étude biblique et historique, la Congrégation, sur ses lèvres, devient évangélisation.

[15] Pour ce problème des sténographes de Calvin, voir: B. Gagnebin: L'histoire des manuscrits des sermons de Calvin. Dans: *Supplementa calviniana*. Sermons inédits. 5 volumes parus (1936ss). Introduction au t. II (Sermons sur Esaïe 13–19, Neukirchen 1961), p. XIV–XXVIII. Partic. p. XVIII.

D'après cette étude, Paris aurait pris la succession du sténographe Denis Raguenier (mort en 1560 ou 1561) dès février 1561.

61

Du Vendredi 4 Jour de Juin 1563
Congregation par M.J.C.
Sur le commencement du Livre de Josué[1]

OR[2] *après la mort de Moise serviteur du*
Seigneur, Le Seigneur parla a Josué fils de Nun,
ministre de Moise, disant: Moise mon serviteur est mort
Or maintenant leve toy & passe outre ce Jourdain
toy & tout le peuple, a la terre laquelle ie leur donne[3]
finissant par ces motz
Je ne te delaisseroy point & ne t'abandonneray point[4].

Il est dit au psaume[5], Quand Israel est sorty[6] d'Egipte[7], et Juda d'entre le peuple estrange, que Dieu a esté lors glorifié en Israel, et que Juda a esté fait sa sainctete[8]. Et de faict c'est comme le miroir et patron ou il nous faut contempler la grace de Dieu envers son Eglise[9], que ceste delivrance qui a esté faite pour lors. Et voila pourquoy aussi les prophetes[10] quand ilz veullent remonstrer au peuple qu'il tient tout son salut de Dieu le renvoyent a ceste sortie, comme s'ilz luy disoyent, que

[1] Ces quatre lignes sont en grands caractères dans le manuscrit.

[2] Le mot «or» est en grands caractères.

[3] La citation biblique est en italiques.

[4] La traduction de ces versets diffère assez de la Bible française de Calvin (*CO* 56,323) qui a le texte suivant: «Or advint apres la mort de Moyse serviteur de l'Eternel, que l'Eternel parla à Iosué, disant, Moyse mon serviteur est mort: maintenant donc leve toy, et passe outre ce Iordain, toy et tout ce peuple, à la terre laquelle ie leur donne, assavoir aux enfans d'Israel. (...) ie ne te laisseray point, et ne t'abandonneray.»

[5] Ps 114,1–2.

[6] Cette première ligne est en grands caractères.

[7] Sic. Plus loin on lit: «Egypte».

[8] Cf. J. Calvin: Commentarii in librum Psalmorum. Ps 114,1–2 (*CO* 32,180), où la sortie d'Egypte est présentée avec toutes les caractéristiques d'un sacrement, étant gage et signe excellent de l'amour de Dieu envers les enfants d'Abraham. Ici également, cette délivrance est «le miroir et patron» de la grâce de Dieu envers son Eglise.

[9] Calvin a toujours considéré que le Peuple d'Israël faisait partie de l'Eglise. Cf. Comm. Gen 4,26 (*CO* 23,103); Comm. Gal 4,22 (*CO* 50,237), *Institution de la Religion chrestienne* (éd. J. D. Benoît, 5 vol., Paris 1957–1963): Epître au Roi, t. I p. 42; II, 10,1; IV, 2,7.

[10] Cf. Hab 3,3–13; Ps 114,1–2. Calvin assimile l'auteur du Psaume aux prophètes. *CO* 32,180.

Dieu l'a retiré du gouffre d'enfer. Et cela aussi a
servi de matiere de confiance toutes fois et quantes
qu'il sembloit que le peuple fust pleinement ruiné.
Car puis que Dieu luy estoit une fois monstré Redempteur,
il vouloit que le peuple fust asseuré que ceste
grace la continueroit jusques a la fin. Or cependant
ce n'estoit point le tout que le peuple sortist du
pays d'Egypte: et mesmes ce nestoit[11] qu'un accessoire
de la promesse qui avoit esté donnee a Abraham.
Car Dieu n'a point commencé par ce bout la
de dire qu'il retireroit son peuple et le delivreroit
de la tyrannie des Egyptiens, mais: Je te donneray
ceste terre. Et puis il adiouste: Toutesfois ta
semence sera opprimee en pays estrange. Et j'y mettray
la main, et vous rameneray ici[12]. Nous voyons donc
que le principal de la grace de Dieu quil a promise
de faire au peuple d'Israel estoit de le mettre en possession
de la terre de Canaan, qui luy estoit assignee pour heritage.
Or quand le peuple est demouré au desert il sembloit
que Dieu dust commencer pour ne rien parfaire[13]: mais pour
le laisser là comme un ouvrage desbiffé[14]. Et en cela nous
voyons dequoy le livre present nous proffitera[15]. Car
ce que nous avons leu par cy devant a esté pour monstrer
comment Dieu ayant tendu la main a son peuple l'a conduit et
gouverné par le desert: mais sil[16] fust là demouré, la
promesse que Dieu avoit desia faite, comme le chef,
eust esté comme aneantie. Car voila ce peuple qui vague
parmy le desert. Il n'est pas introduit en son heritage.
Il falloit donc que ce qui avoit esté commencé fust
paracheve. Or voici comme une interruption qui advient
en la mort de Moyse: il trespasse devant que Dieu

[11] Sic, sans apostrophe.

[12] Gn 15,13.16.

[13] C'est ici la conception calvinienne de l'histoire, en particulier celle des petits commencements et des apparences trompeuses. Nous sommes en pleine atmosphère luthérienne de l'Eglise sous la croix. Cf. De Scand. (*CO* 8,23–25); Serm. Gen 25,11–21 (*CO* 58,21); Serm. Is 53,1 (*CO* 35,598). Pour Luther, voir *WA* 39 II, 161, 16; *DB* 7, 418, 9.

[14] «Desbiffé» c.-à-d. en mauvais état, endommagé.

[15] Les conférences bibliques du vendredi ne s'en tenaient pas simplement à l'exégèse du texte, mais cherchaient, comme ici, à actualiser son message dans un but parénétique.

[16] Sic, sans apostrophe.

accomplisse ce quil avoit promis a Abraham. Et
mesmes le peuple est avec un corps sans teste. Il
ny[17] a que dissipation apres la mort de Moyse[18] : mais
combien qu'un homme mortel soit defailli, la grace et la
vertu de Dieu n'a point este esteinte[19]. Dieu donc a
declaré qu'il pouvoit se servir de plusieurs hommes,
ou faire son œuvre selon que bon luy semble, tellement
que sa vertu n'est point attachee a aucuns moyens
terrestres, ny a aucune creature[20]. Il eust semble de
prime face que la mort de Moyse fust une dissipation
62 de tout le peuple. Dieu l'avoit aucthorisé, et par
longue espace de temps il a combatu contre la malice
et rebellion du peuple: mais quand il doit ferir le
dernier acte, le voila retiré de ce monde. Vray
est que Josue a desia quelque marque de Dieu
afin d'estre honoré et d'estre aussi obey: mais si est ce
quil[21] n'est point pareil a Moyse. Nous avons
veu par cy devant[22] qu'il ne s'est point trouve prophete en
Israel, depuis celuy que Dieu a ainsi eslevé en degré
si haut et si excellent. Josué donc n'approchoit
point de la dignite de Moyse. Ainsi il a fallu que
Dieu ayt[23] desploye sa vertu et ait monstré, combien
que les moyens de ce monde defaillent (comme il ny a
rien de perpetuel), neantmoins que sa vertu est permanente,
et quil ne laisse point de besongner jusques a ce

[17] Idem.

[18] Une autre loi de l'histoire est mise en évidence ici: Dieu intervient dans le cours des événements lorsque tout va au plus mal. Son action devient chaque fois création et miracle: Comm. Gen 4,26 (*CO* 23,103); Serm. Dan 8,8–9 (*CO* 41, 491); Serm. 2 Sam 10,12–13 (*SC* I, 273).

[19] Le salut par la grâce seule se vérifie dans l'histoire comme chez l'individu. Cf. Serm. Dt 1,34–40 (*CO* 25,691): «Encores qu'il semble que tout soit perdu et abysmé, si est-ce que Dieu besongnera en telle façon, que nous verrons en la fin qu'il aura eu esgard à sa promesse, et qu'il se sera monstré fidele.»

[20] Sur le rôle des causes secondes et la liberté de Dieu par rapport à ces instruments, cf. *Inst.* II, 5,17: «Les ministres ne sont point appelez ses compagnons, comme s'ils avoyent quelque vertu d'eux-mesmes, mais pour ce que Dieu besogne par leur moyen, après les avoir rendus idoines à cela»; et I, 17,1: «La providence de Dieu ... modère et adresse tellement toutes choses, qu'elle besoigne quelque fois par moyens interposez, quelque fois sans moyens, quelque fois contre tous moyens.»

[21] En un seul mot.

[22] C.-à.-d. ci-dessus. Calvin fait peut-être allusion aussi à l'explication du Livre de l'Exode, traité en congrégations dès l'automne de 1559.

[23] Sic, alors qu'on lit «ait» un peu plus loin.

qu'il ait admené son œuvre a perfection[24]. Et de faict
nous voyons cela en la procedure de l'histoire. Mais
si faut-il maintenant en faire un brief recueil. En
premier lieu il nous est icy monstré que Dieu a
exhorté Josué a prendre courage. Ce qui ne s'est pas
fait seulement pour luy: mais au regard de tout le
peuple. Car par ce moyen il a esté dedié a Dieu
et choisy, et a on cognu qu'il devoit succeder en la
place de Moyse, et quil ne s'ingeroit point, quil
ny avoit nulle temerité en son entreprise, mais suyvoit
le commandemant expres de Dieu. Or cela fait, il est dit
que *Josué a exhorté les deux lignees*[25] qui avoient desia leur partage
oultre le Jourdain avec la moistie de Manasse, de s'acquitter
de leur devoir: car ilz avoyent aussi promis avec serment
solennel[26], encores que leur partage leur fust assigné, quilz
ne demoureroyent point là: mais tiendroyent compagnie
a leurs freres jusques a ce que tous les pays fussent
conquestez. Voila donc le premier acte ou Dieu employe
son serviteur Josue, et quand les deux lignees
luy obeissent si facilement il ny a nulle doute que
Dieu ne luy remet la moins ferme, comme s'il declaroit
que c'est luy qui l'a mis en œuvre. Or la dessus
il est declare que Josue *a mené le peuple et qu'alors*
Dieu a commencé de rechef a faire des miracles[27], tellement
que le peuple pouvoit estre asseuré quil n'estoit
pas a la conduite des hommes mortelz: mais que Dieu
estoit là present. Et voila pourquoy le Jourdain
a donné passage au peuple tout ainsi qu'avoit fait
la mer rouge auparavant. Car quand Dieu a condamné
les rebelles et mutins a n'entrer point en la possession
de leur heritage[28], c'estoit comme si tout ce qui avoit
esté fait fust casse et aneanty. Dequoy proffiteroit
le passage de la mer rouge si le peuple fust demouré
au desert? Mais quand le Jourdain se seche

[24] Sur la fragilité des instruments employés par Dieu pour faire ressortir sa puissance, voir: Serm. 2 Sam 12,11 (*SC* I, 317.319); Prael. Jer 1,6–8 (*CO* 37,469–471); *Inst.* II, 2,11; 3,13; De Scand. (*CO* 8,23.26). Voir plus loin, à la p. 63 de la *Congrégation*: « Diéu a parfaict sa vertu en infirmité. »

[25] Jos 1,12–15; 22,1–9.

[26] Nb 32,16–32.

[27] Jos 3,1–5. Citation libre de Calvin.

[28] Nb 14,23; Jos 5,6.

et que le cours se retient, et que le peuple passe
là a pied sec, et que l'arche monstre que Dieu a
auctorité pour commander sur tous elemens[29], et que sa vertu
se desploye quand le sacrificateur se tient là[30], et que
le peuple passe de coste et d'autre[31]: voila donc comment
Dieu recommande ceste vertu qui avoit esté comme ensepvelie
par l'ingratitude du peuple pource qu'il est demouré au desert
banni de son heritage qui luy avoit este promis. Et mesmes
nous voyons que le peuple a esté comme revolte a Dieu.
Vray est que c'a esté une chose estrange qu'il ne fust
point circoncy, que par l'espace de quarante ans ce signe la
de l'adoption gratuite de Dieu ait este mesprise. Car
devant la loy la circoncision a este donnee[32], les juifs
n'ayans point grande cognoissance de Dieu: mais ayant
ung goust bien petit et maigre de ce qui estoit requis
63 pour leur salut avoyent esté toutesfois circonciz[33], et
cela leur estoit comme auiourdhuy nous est le Baptesme[34].
La Loy est publiee, Dieu se declare plus familierement
qu'il n'a fait auparavant, il donne reigle de son service, il
ny a rien qui defaille, et cependant la circoncision s'en va
bas et n'en tient on plus de compte. Cela doit estre pour
nous faire horreur et pour nous faire dresser les
cheveux en la teste, que quatre cens ans auparavant, Dieu
avoit donné ce tesmoignage la, comme une arre a toute la lignee
d'Abraham, quil la tenoit pour son peuple eleu: et cependant
que tout cela soit mis en oubli et assoupy! On pourroit
trouver fort estrange que Moyse n'ait point eu le soucy
de faire continuer ceste grace de Dieu. Car il y avoit
les iours de festes, il y avoit la solennité de Pasques
entre les autres: et cependant la circoncision qui est
le fondement defaut, et sans cela on ne peut nullement

[29] Remarquer les répétitions destinées à donner un tour exaltant à la narration.

[30] Calvin parle du sacrificateur au singulier, alors que les passages de Jos 3,8.13.15.17, emploient ce mot au pluriel. Il s'agit chez notre auteur d'un singulier collectif.

[31] Jos 3,8–17.

[32] Gn 17,9–14.23–27.

[33] Lév 12,3.

[34] Sur les rapports de la circoncision et du baptême, voir: *Inst.* IV, 14,23–24; 15,17; 16,3–6.10–13.15–16.20–21.23–24.31. Elle est considérée comme un sacrement: IV, 14,20–21; 16,20. Elle est objet des mêmes promesses que les sacrements de la Nouvelle Alliance. IV, 16,17. On remarque dans les lignes qui suivent que le Réformateur la tenait en haute estime, comme étant d'institution divine.

bastir. Car la circoncision introduisait les enfans d'
Abraham en l'Eglise de Dieu pour estre de sa maison;
et quand ilz l'ensepvelissent, ilz ne peuvent pas
suyvre son service, ny tenir ce qui est ordonné par la Loy;
cela ne pouvoit avoir lieu entre eux: que Moyse souffre
cela? mais il est vray semblable que Dieu a
voulu eslourdir[35] ce peuple la comme sil luy donnoit des coups de
masse sur la teste, et qu'ilz ont esté comme gens esperduz par
l'espace de quarante ans, laissans leurs lignees comme enfouies,
et qu'ilz s'estoyent ainsi privez par leur ingratitude de la terre de
Canaan[36]. Ilz portoyent la circoncision: mais comme dit S. Paul[37]
ce n'estoit qu'une circoncision literale, et cependant il ny avoit
nulle substance ny verite[38]. Or voicy les enfans qui devoyent
avoir et porter ceste marque comme un arre et tesmoignage
que Dieu les feroit jouyr de la terre quil avoit
promise a leurs peres, qui demeurent polluz jusques a ce
quilz soyent renouvellez de Dieu. C'a este en somme une
redition temporelle, comme si Dieu eust reietté ce peuple
la, et quil ne continuast plus son adoption jusques
a ce que sa grace fust remise au dessus, laquelle avoit este
abbatue. Quoy quil en soit, voicy le peuple qui
est renouvellé et est comme un peuple nouveau que Dieu
cree de rechef quand la circoncision est faite par Josué[39], et
quilz sont introduictz en la terre de Canaan[40]. C'est donc ce que nous
avons a noter pour recueillir bonne instruction et utile de
l'histoire de ce livre. Or il est monstré puis apres
comment Josue a fait les partages de la terre qui estoit promise[41],

[35] «Eslourdir» c.-à.-d. rendre lourd, stupide, hébété.

[36] Le péché est souvent conçu par Calvin comme un châtiment de Dieu: il abandonne son peuple au mal pour le punir. Cf. Serm. Job 34,10–15 (*CO* 35,153): «Pourquoy est-ce que les choses sont ainsi troublées? Et c'est pource que Dieu voit que nous ne sommes pas dignes d'estre gouvernez par luy, il lasche la bride a Satan. Voila donc comme toutes les iniustices qui regnent sont autant de fleaux de Dieu a cause de nos pechez.» Voir aussi: Serm. 2 Sam 17,23 (*SC* I, 512); Serm. 1 Tim 2,13–15 (*CO* 52,224); *Inst.* I, 5,13.

[37] Rm 2,25.

[38] Calvin n'est pas toujours de cet avis. Cf. plus haut, note 14. En *Inst.* IV, 16,20 elle est un sacrement de foi et de pénitence.

[39] Jos 5,2–8.

[40] Le déroulement de l'histoire se fait par mouvement sinusoïdal, et la fidélité de Dieu se manifeste quand les situations sont désespérées. Ce sont alors les temps de grâce, les «temps opportuns», expression qui revient à deux reprises ici. (Cf. D. Fischer: «L'histoire de l'Eglise dans la pensée de Calvin» (*ARG* 1986/77, p. 91).

[41] Jos 13–19.

ascavoir aux dix lignees et demie qui restoyent. Or icy il
y a une approbation notable et digne de memoire de la vertu
de Dieu, en ce que les partages escheent par sort selon que
Dieu avoit ordonné, non seulement du temps de Moyse[42]: mais
par la bouche du patriarche Jacob[43]. Nous voyons donc que
tout ce qui avoit esté proposé alors, est advenu. Et
aussi Dieu monstre qu'il n'a pas laissé son œuvre imparfait,
comme il est dit au pseaume[44], et qu'ayant retiré son peuple
de la captivité d'Egypte il luy a une fois tendu la main pour
luy estre pere a jamais, pour le tenir souz sa protection, et
pour l'introduire sur tout en l'heritage quil luy a promis.
Or cependant nous voyons comment Dieu a parfaict sa vertu
en infirmité. Et ces deux poinctz doivent bien estre notez:
d'un costé (di ie), nous voyons comment Dieu a parfaict par la main de
Josué ce qui a esté commencé par Moyse. Mais quoy qu'il en soit ce n'a pas
esté quil y ait eu ung droict fil: car les choses ont esté confuses
et quasi descirees par pieces. Car comment est ce que Josué
64 a ietté les lotz sur la terre? Il y a eu deux lignees
et demie en premier lieu[45]. Nous voyons que ce que Dieu
a prononcé ne se fait pas a veuë d'œil tellement qu'on
puisse dire, voicy une droicte perfection. Mais au contraire il
y a de l'infirmité, au lieu du tout, il ny a qu'une partie,
voire la moindre[46]. Il avoit bien esté dit que le peuple
ne jouyroit pas de toute la terre en ung iour afin que
les bestes sauvages ne vinsent là pour les manger[47]: mais
que petit a petit Dieu les rendroit paisibles en leur
possession. Mais cependant ilz avoient commandement
expres qu'ils ne fussent point lassez: mais qu'en exterminant
tous ceux qui avoyent habité en ceste terre la, qu'ilz
en prinsent possession: or ilz ne l'ont pas fait.
La menace est adioustee, que si leur advenoit de
retenir encores de ce peuple là[48], quil leur seroit comme

[42] Nb 26,53–56; 33,54–55.
[43] Gn 49.
[44] Ps 77,11–16; 78,53–55; 107,30.
[45] Jos 1,12; 14,2–3; Nb 32,33.
[46] Sur l'action mystérieuse de Dieu, défiant les apparences: cf. Serm. Job 20,16–20 (*CO* 34,175); Serm. Dt 2, 8–23 (*CO* 26,20–21.25); défiant même les attentes: *Inst.* II, 10,17. Cf. infra, p. 68.
[47] Ex 23,29–30.
[48] C.-à.-d. de ne point le chasser.

espines pour les piquer et leur crever les yeux[49].
Voila le peuple qui est lasche et tardif, tellement
qu'il fait a deux fois ce qui devoit estre fait a une.
Et puis finalement quand Josué l'exhorte sur sa vieillesse
de faire le partage entier et ietter les lotz comme Dieu
avoit commandé[50], ce n'est pas quil ait conquesté le pays.
Et encores s'est il porté laschement en cela. Mais
quoy qu'il en soit Dieu n'a pas laissé de faire ce qu'il
avoit ordonné: voire, mais c'est a sa façon[51]. Car il ny a
point eu là ung lustre apparent pour dire: la façon de
besongnier est si authentique que Dieu desploye là son bras.
Et au reste nous avons icy a noter que Dieu a condamné
en soy le vice du peuple. Car ce que les partages n'ont
point esté faictz en perfection, et que le peuple n'a
point jouy de toute la terre, c'a esté pour monstrer que
la perfection des biens que Dieu vouloit faire a son Eglise
est differee et reservee jusques a la venue de nostre
Seigneur Jesus[52]. Et voila pourquoy il est dit au pseaume[53]:
Je donneray a mon Roy toute la terre depuis la grande
mer jusques a la riviere d'Euphrates depuis le Liban
jusques au desert. Et cela avoit este dit a Abraham
toutesfois[54]. Voire, mais d'autant que le peuple
a empesché le cours de la grace de Dieu[55], il a fallu
quilz se contentassent d'une portion: et cependant
que cela fust reservé a la venue de notre Seigneur
Jesus Christ[56]. Combien quil ayt esté accompli aucunement
du temps de David et de Salomon: mais si est ce
qu'il est monstré par le St. Esprit que ceste promesse

[49] Nb 33,55; Jos 23,13.

[50] Jos 14,2.

[51] Cf. Serm. 2 Sam 12,11 (*SC* I, 317–318); Serm. Job 20,20–25 (*CO* 34,181).

[52] Cf. *Inst.* II, 6,2; 9,2; 11,1–10; 15,1.2; III, 17,3.

[53] Ps 72,8.

[54] «Toutesfois» a ici le sens de «pourtant». Gn 12,7.13.15; 14,14; 15,18–21; 17,8; 24,7; 26,4.

[55] «Empêcher le cours de la grâce de Dieu»: Dans l'*Institution chrétienne* aussi, Calvin affirme qu'on peut mettre empêchement à la grâce (*Inst.* III, 12,8; IV, 1,1). Voir plus loin, dans le texte de la *Congrégation:* «La malice du peuple a esté mise comme barre pour empescher que Dieu ne parachevast ce qu'il avoit commencé.»

C'est ce qui fait apparaître, dans l'humanité, une double histoire: celle de la grâce, et celle du péché qui fait obstacle à l'œuvre du salut (cf. *ARG* 1986/77, p. 81).

[56] La venue du Christ accomplit les promesses faites à Abraham: *Inst.* III, 17,3.

donnee a Abraham n'a pas esté mise en effect, et
en execution, a cause de la malice du peuple, qui a
esté mise comme barre pour empescher que Dieu
ne parachevast ce qu'il avoit commencé: et toutesfois
sa vertu a surmonté ceste malice la, et n'a pas laissé
d'estre fidelle combien que le peuple fust pervers
et desloyal[57]. Voila donc quant a ce qui a esté touché,
que Josué a ietté les lotz et a fait des partages
comme a demi, et que cela ne s'est point fait du
premier coup, et mesmes il ne s'est point fait ayant
exterminé tous les peuples estranges. Mais comme
il est monstre au livre des Juges[58], il y a eu encores
beaucoup dennemys[59] meslez parmi, ce qui a esté a cause de
la lascheté du peuple d'Israel. Or tant y a que
Josué ne laisse pas de donner congé aux deux lignees
et demie pour s'en retourner[60]. Car c'estoit assez qu'ilz
se fussent acquittez de leur devoir et quilz eussent
tenu promesse. Josue donc les envoye pour habiter
65 en leurs maisons, d'autant quilz avoyent suivy et accompagné
leurs freres pour faire la conqueste de tout le pays.
Ainsi puis qu'ilz sestoyent[61] acquittez de leur serment,
c'estoit raison quilz fussent renvoyez pour jouyr de
leur heritage: car leur condition ne devoit point
estre pire que celle des autres. Or ilz avoyent fait
d'avantage, ils avoyent laissé leurs femmes et leurs
mesgnies[62] en ce pays de Basan[63], comme nous avons
veu cy dessus. Et au reste il y a d'un costé la
recognoissance que Josué fait a Dieu, quand il dresse
douze pierres en memorial pour monstrer que Dieu a
donne partage a son peuple par la riviere du Jourdain[64].

[57] Le cours de la grâce, s'il rencontre des obstacles, ne se laisse toutefois pas arrêter: cf. Serm. 2 Sam 4,1 (*SC* I, 82). Car Dieu se sert du diable lui-même pour arriver à ses fins: cf. *Contre la secte phantastique des Libertins...* (*CO* 7,187–188): «Il est à noter que non seulement il s'ayde des creatures insensibles pour operer et mettre en execution son vouloir par icelles: mais aussi des hommes et des diables mesmes. Tellement que Sathan et les meschans sont executeurs de son vouloir.»

[58] Jg 1,1.

[59] Sic, sans apostrophe.

[60] Jos 22,6–7.

[61] Sic, sans apostrophe.

[62] «Mesgnies», c.-à.-d. familles. Au sens large: race, nation.

[63] Jos 22,4.

[64] Jos 4.

Et d'autre costé le semblable se fait par les deux
lignees et demie qui s'en retournent en leurs maisons.
Mais cela n'a point esté entendu du premier coup.
Car quand ces deux lignees s'en vont, et qu'ilz arrivent
aux confins, là ilz dressent ung autel[65]: les autres entendans
qu'ilz avoyent un autel dressé, viennent pour desfaire
ceux qui avoyent commis une telle abomination comme il leur
sembloit[66], car il n'estoit point licite d'avoir deux
autelz[67]. Or quand ilz se sont declairez, et quilz ont
protesté en leur intention, alors cest autel la qui n'estoit
point dressé pour faire sacrifice a este advoué[68]. Cela
fait il est dit que Josué sur la fin de ses jours
a exhorté le peuple de servir a Dieu[69], et quant et
quant a fait ses protestations qu'il[70] renonçoit au peuple
sinon qu'il perseverast en l'obeissance de la Loy. Nous
voyons donc comment jusques a la fin il s'est acquitté de
son devoir, et que Dieu aussi luy a tenu la main forte
tellement que le peuple s'est aucunement[71] entretenu en son devoir,
encores quil y ait eu beaucoup de vices et d'imperfections meslees.
Voila en somme ce que nous avons a retenir de ce Livre.
C'estascavoire[72] que la grace de Dieu n'a pas este morte
ny esteinte par la mort de Moyse, et qu'il[73] a continue
son œuvre, cependant quil a renouvellé ceste redemption
quil avoit commencee en retirant son peuple d'Egypte.
Mais cependant il ny a point une continuation si apparente
que les hommes puissent appercevoir a l'œil que
Dieu desploye là sa vertu, quil y a eu des choses
embrouillees et desbiffees, que cela est
venu par le vice des hommes: mais cependant
Dieu n'a pas laissé de besongner, voire
combien que c'ait esté par infirmite: il a converty
tout cela en bien, et s'il n'a pas accompli sa
promesse pour lors en perfection, quil l'a reservee

[65] Jos 22,9–10.
[66] Jos 22,11–20.
[67] Remarquons ici le caractère vivant de la narration calvinienne.
[68] Jos 22,29–34.
[69] Jos 23.
[70] «Il», c.-à.-d. Dieu. Jos 23,13.16.
[71] «Aucunement», c.-à.-d. «en quelque façon».
[72] En un seul mot.
[73] Dieu.

a la venue de nostre Seigneur Jesus qui est la fin et
la perfection de la Loy[74]. Pour ceste cause il est
dit que Dieu a parle a Josué apres la mort de
Moyse, et luy a dit: *Moyse mon serviteur est mort,*
maintenant leve toy et mene ce peuple entre le
Jourdain: car je vous ay donné la terre que vous
possederez[75]. On pourroit icy demander qui a esté
l'autheur de ce livre[76]. L'opinion la plus commune est
que Josue l'a escript: mais aussi il est vray
semblable que c'a este Eleazar fils d'Aaron[77]. Car cestoit le propre
office des sacrificateurs de tenir les registres et
l'estat de l'Eglise[78]. Il est donc vray semblable
qu'Eleazar a fait son office avec ses freres, et qu'ilz
ont redigé en memoire le gouvernement que Dieu
a tenu pour introduire son peuple en ce pays de Chanaan
et luy donner des victoires telles que nous verrons
cy apres. Et de faict Eleazar a plus eu de liberte
66 d'escripre ces victoires que Dieu a donnees a Josue,
que si luy mesme en eust esté l'autheur. Car
nous scavons qu'un homme en recitant ses actes
ne sera pas si aisement creu, et mesmes il n'osera
pas pleinement dire ce qui en a esté afin quil ne
semble qu'il se loue et prise. Quoy quil en soit
cest assez que le St.Esprit nous a laisse ce
tesmoignage que nous avons declaré en brief
cestascavoir, que le peuple n'a point esté retire
d'Egypte qu'il n'ait esté mis en possession de
son heritage. Or quand Dieu dit que Moyse
est trespassé, c'est pour prevenir l'obiection que
pouvoit faire Josué. Il ny a nulle doute qu'il
ny ait eu une grande confusion au peuple quand
il s'est veu desnué de la conduitte de Moyse. Il
a esté dit cy dessus que le deuil en a esté
mené[79]: mesmes il a este espouvanté quant et quant.

[74] Rm 10,4; 13,10. Calvin unit ces deux versets, dont le premier parle du Christ, fin de la loi, et le second de l'amour, accomplissement de la loi.

[75] Jos 1,2.

[76] Cf. Comm. Jos (Argumentum): *CO* 25,421–422.

[77] Ex 6,25; 28,1; Nb 4,16; 17,1–5; 20,25–29; 26,1–4; 27,19–23; Dt 10,6. Jos 24,33.

[78] Nb 5,23.

[79] Dt 34,8.

Nous scavons que ce peuple la n'a pas esté si
aisé a manier que tousiours il ne teint de son naturel
quil estoit revesche: et puis sil estoit question
de suyvre Dieu, qu'il en reculoit tousiours. Josué
donc pouvoit alleguer que le trespas de Moyse
estoit pour estonner tellement le peuple quil luy
seroit impossible de marcher. Pour ceste cause Dieu
previent et dit, *Mon serviteur Moyse* est mort
mais ne laisse pas de marcher[80]. Cecy donc se doit
resouldre comme sil luy disoit: Combien que Moyse
soit trespassé, et qu'il ny ait plus un tel moyen
comme il y a eu auparavant: si est ce que ma vertu
n'est pas amoindrie, et je ne laisseray pas de parfaire
ce que j'ay commencé; que tu suyves donc; que
ce te soit asses que je t'ay appellé[81]. Or nous
scavons que desia auparavant Josué avoit este choisy,
et que Dieu l'avoit authorisé devant tout le peuple,
que Moyse luy avoit mis les mains dessus
pour le dedier et consacrer en cest office[82].
Tout cela a esté fait. Quoy quil en soit
Dieu monstre que ce n'est point en vain qu'il
veut que sa vocation soit ratiffiee de par
effect. Voila donc quant a ce premier mot.
Et d'autre costé il est dit *Apres la mort de Moyse
serviteur de Dieu,* pour monstrer, quelque excellence
quil y ait eu en Moyse, toutesfois que Dieu n'a
pas laissé de faire grace a Josué entant quil estoit
expedient. Vray est que cependant la memoire
de la punition est renouvellee. Car pourquoy
est ce que Moyse est mort devant que d'entrer
en la terre de Chanaan, sinon quil n'a point glorifié

[80] Jos 1,2.

[81] La vocation pallie toutes les impuissances (*Inst.* II, 2,6). Elle ne peut être mise en échec par le péché (*Inst.* III, 24,10; IV, 12,9). Calvin distingue deux sortes de vocations: la vocation universelle et la vocation particulière. La première, c'est l'appel de la prédication évangélique, qui s'adresse à tous les hommes sans exception; la seconde est un appel particulier de l'Esprit Saint aux élus seuls. Certains ne sont appelés que pour un temps, et abandonnés ensuite: ils n'étaient pas élus (*Inst.* III, 24,8). Ainsi, parmi tous ceux qui sont appelés par la prédication de l'Evangile, seuls quelques-uns sont appelés par l'Esprit de Dieu.

[82] Nb 27,15–23; 32,28; Dt 1,38; 3,28; 31,7.14.23; 34,9.

Dieu quand il[83] murmura ayant faucte d'eau[84]? Ainsi
donc le peuple est encores icy condamné derechef
et doit recognoistre quand Moyse est trespassé
que c'est comme si Dieu les avoit la quittez et
leur eust monstré qu'ilz ne sont pas dignes
d'estre gouvernez par luy. Tous les deux donc
doivent bien estre notez: cestascavoir que Moyse,
que Dieu avoit choisy pour estre ministre de la Redemption
du peuple, est mort et cependant que Josué a receu
commandement d'estre son successeur. Or il est
dit *que par tout ou ilz marcheront que Dieu leur donnera
le pays*[85] comme il avoit promis a Moyse. Icy nous
67 avons a noter que Dieu ramene tant Josué que
tout le peuple aux promesses quil avoit faites
auparavant, et c'est une forme et un stile tout commun
en l'Escriture. Car en tous les autres passages
non seulement il est parlé de ce que Dieu avoit
promis a Moyse: mais aussi a Abraham, a
Isaac et a Jacob. Par cecy nous sommes admonestez,
que pour bien nous appuyer sur la bonté de Dieu
et esperer salut en luy, qu'il nous faut, encores
que nous ayons des promesses qui nous seront faites
de nouveau, de[86] reduire en memoire toutes ses
promesses anciennes[87]. Cecy pourra estre facilement
entendu par la comparaison de la Loy et de l'Evangile[88].
En l'Evangile nous voyons comment Dieu s'est
demonstré pere envers nous en nous envoyant
son Fils, nous faisans membres de son corps
et nous adoptant pour ses enfans. Or ces
promesses la nous sont preschees continuellement;
mais ce n'est pas adire que les promesses
qui ont esté donnees en la Loy nous soyent inutiles.
Il faut donc conioindre les deux. Et quand les

[83] Le pronom «il» est souligné, car il renvoie à une précision donnée dans la marge: «ascavoir le peuple».

[84] Nb 20,12; 27,13–14; Dt 32,50–51.

[85] Jos 1,3.

[86] Phrase dont la tournure est incorrecte.

[87] «Réduire en mémoire les promesses anciennes»: cf. *Inst.* I, 14,21–22; II, 2,10.

[88] Cf. *Inst.* III, 18: la condordance des promesses de la Loi et de l'Evangile. La Loi n'est pas évincée par l'Evangile: *Inst.* II, 7,14.

Apostres apres notre Seigneur Jesus disent: Voicy
Dieu qui vous appelle, que nous conioingnons[89]
quant et quant, selon quil a appelé les peres
anciens par la bouche d'Abraham et de Moyse
et par tous les prophetes. En somme que nous
conioignions les promesses anciennes de Dieu avec
les nouvelles, et que nous en facions ung tel
recueil que notre foy soit confermee de plus
en plus. Et quand il luy plaist de dire: Me voicy,
il nous faut souvenir qu'il ne commence pas aujourd'huy
a se declarer pere envers nous, mais que de tout
temps il a commencé. C'est donc ce que nous avons
a retenir de ce passage. Et ce pendant[90] aussi Dieu
a voulu rendre sa Loy authentique en disant qu'il
a ainsi parlé a son serviteur Moyse. Car il falloit
bien que la Loy fust confermee, afin que le peuple
fust retenu en l'obeissance d'icelle. Or quand Moyse
est retire du monde, la Loy peut aller en decadence
quant et quant selon que nous voyons que, si
un homme a fondé une Eglise, et quil y ait
mis un bon estat en reigle, apres sa mort tout
decline et s'abastardit on avec le temps[91]. Dautant
donc que les hommes sont ainsi subietz a se
forvoyer et a se destourner du bon chemin, il
a fallu que Dieu donnast de rechef authorité
a sa Loy, afin qu'apres la mort de Moyse
elle ne laissast pas d'avoir vigueur. Et
au reste quant a ceste promesse que nous avons
desia touchee, que Dieu donneroit toute la terre
au peuple depuis le desert et le Liban jusques
a la grande riviere d'Euphrates, et la grande
mer, ascavoir la mer mediterranee qu'on appelle,
en cela nous avons a noter que Dieu a tenu
sa promesse, voire en tant que la malice du
peuple le pouvoit souffrir. Or ce qui a defailli
a esté reservé a ung meilleur temps et plus

[89] Plus loin, ce verbe n'a pas d'n avant le g.

[90] «Ce pendant» en deux mots, ici.

[91] C'est une loi qui, selon Calvin, régit aussi l'histoire du Christianisme. Cf. I. Sadol. epist. (*CO* 5,402).

opportun. Nous voyons donc comment Dieu a besongné
d'une façon estrange, comment son conseil est admirable
et incomprehensible. Il sembleroit de prime face
68 que ceste promesse ait esté frustratoire: Je vous
donneray tout le pays ou la plante de voz piedz
marchera jusques a Euphrates[92]. Et cela n'a jamais
esté. Il est vray qu'ilz ont eu leur estendue
jusques a la grande mer, et depuis[93]
jusques en Basan et quant a ce costé la, Dieu leur
avoit desia donné jouissance de la terre de Chanaan;
mais jamais n'ont approché de la rivière d'Euphrates.
Et mesmes nous scavons que de tous costez ilz ont
esté environnez de ceux qui les molestoyent. Nous ne
voyons point donc que Dieu ait fait ce quil prononce icy,
voire l'autant que l'ingratitude du peuple l'a empesché.
Et cependant si est ce quil l'a surmonté, et que ce
que nous avons desia allegué a esté accompli. Combien
que tous hommes soyent menteurs, quil demeure fidelle.
Mais il y a (ce que nous aurons a noter),
que d'une sagesse inestimable il a tenu le peuple en
suspens, et ne luy a point donné tout l'heritage promis,
afin que la venue du Redempteur fust attendue d'un plus
grand desir, et qu'on sceust que c'estoit la vraye perfection
et conduite et l'estat de l'Eglise quil falloit esperer[94],
quand le Redempteur seroit manifesté au monde: Voila
donc ce que nous avons a retenir de ce passage. Et
là dessus nous avons aussi a noter qu'il ne nous
faut point mesurer les œuvres de Dieu a notre aulne
pour en juger selon notre opinion et fantasie, car nous
apporterions tousiours fausses mesures, faulx poidz et
fausses balances. Ainsi quand il est question de bien
juger des œuvres de Dieu, que nous en jugions avec sobriete
et reverence, et le prions qu'il nous donne Esprit
de prudence et de discretion pour ce faire, et que nous
trouvions bon tout ce qu'il fait, veu que nous
ne pouvons pas comprendre ce quil fait et les

[92] Jos 1,3–4.

[93] Le scribe semble avoir oublié d'écrire les mots qui suivent, et qui sont probablement: «le désert».

[94] Le peuple d'Israël était l'Eglise parce qu'il participait de manière prospective au Corps du Christ: *Inst.* II, 10,2.3.10.23.

raisons: mais que beaucoup de choses nous sont
cachees; que nous baissions la teste et adorions
mesmes ce qui nous est incognu[95]. C'est donc encores
ce que nous avons a retenir. Or pour conclusion
il est dit *que comme Dieu a esté avec Moyse, qu'il*
sera aussi avec Josué[96], et qu'il ne le delaissera point
comme affoibly: mais qu'il le tiendra tousiours ferme.
Icy Dieu pour confermer Josue luy allegue ce quil
a fait auparavant. Et c'est ung poinct que nous aurons
a noter. Car l'experience[97] que Dieu nous a donnee
de sa grace nous doit tousiours confermer a l'advenir,
suyvant ce qui a esté allegué du Pseaume[98], quil ne
laissera pas l'œuvre de ses mains imparfaicte. Ainsi
donc selon que nous aurons experimenté ses graces
et faveurs, fortifions nous de plus en plus, esperans
qu'a l'advenir il poursuyvra, et que sil a subvenu
a noz peres et a nous mesmes pour un temps[99], que nous
sentirons tousiours par effect que ses dons sont
continuels envers les siens, et qu'il n'est point muable
mais quil augmentera tant plus son œuvre jusques a ce
qu'il nous ait faict sentir que quand une fois il nous
a tendu la main, que cest[100] pour nous faire venir
a ce repos eternel auquel il nous convie expressement.
Voila ce que nous avons a retenir de ce passage.
Je n'ay pas deduit la chose comme elle meritoit bien: mais les
freres ausquelz Dieu a fait plus de graces y pourront adiouster
69 selon quilz cognoistront estre d'edification pour toute l'Eglise[101].

[95] Cf. *Inst.* III, 2,34; 4,10; 21,3.

[96] Dt 31,8; Jos 1,5.9.

[97] Calvin donne beaucoup d'importance à l'expérience de la grâce et à la connaissance de Dieu par l'expérience: cf. *Inst.* I, 10,3; 13,13; II, 4,7. Cette expérience nous confirme la fidélité de sa Parole: III, 20,26.

[98] Ps 33,4; 90,16; 138,8.

[99] Le Réformateur met partout l'accent sur le côté édificateur et pédagogique de l'histoire. cf. Serm. Mt 3,1–3 (*CO* 46,511); Serm. Job 29,18–25 (*CO* 34,574); Comm. Ps (Préface) (*CO* 31,28).

[100] Sic, en un mot.

[101] La Congrégation de Michel Cop sur Jos 1,6–11 se termine sur le même argument.

Nous remercierons[102] le Seigneur de ce qu'il nous
a donné cognoissance de sa saincte parolle. Le
priant que de plus en plus il veuille corriger
noz ignorances: et sur tout quil nous face proffiter
en ceste doctrine que nous avons entendue[103]. Et
comme il n'a cessé de tousiours avoir pitié de ce
pouvre peuple d'Israel: aussi combien que nous
ne soyons pas dignes de ses graces, qu'il luy plaise
nous recevoir a mercy ne nous imputant point tant
d'offenses par lesquelles nous ne cessons journellement
de le provoquer a ire, et amasser une horrible
confusion et condamnation sur nous. Quil ne
permette point que nous soyons desnuez du tout
de son secours et de ses forces: mais qu'il nous
donne victoire alencontre de noz ennemis. Et quand
nous aurons beaucoup de combatz a soustenir, qu'aussi
il nous fortifie de plus en plus et nous donne
vigueur pour chaque iour: et qu'il nous restaure
quand il semble que nous devions defaillir du tout,
et que cela soit pour nous donner tant plus
grand courage a le servir et honorer et nous
adonner a luy, et resister a toutes les tentations.
Qu'il nous face la grace (di ie) de batailler
tellement souz son enseigne que nous nous employons
a le glorifier en tout et par tout au nom de nostre
Seigneur Jesus Christ. Quil ait pitie de noz povres
freres qui sont dispersez en plusieurs partz[104], et
qui n'ont pas telle liberté de l'invoquer comme
nous avons. Quil ait sa main estendue
pour redresser toutes les dissipations qui sont
auiourdhuy en ses Eglises, quil ne permette point
que les maschans facent leurs triomphes en
le despitant. Et que cependant aussi, quil donne
telle patience a ses fidelles quilz sachent et esperent
que tousiours il sera au milieu d'eux pour les

[102] En grands caractères.

[103] Nous voyons ici que la Congrégation n'est pas pure exégèse. L'auteur en tire une occasion d'édification et d'oraison, dans laquelle il faut noter que sa pensée va vers l'Eglise évangélique persécutée de France, comme ce sera aussi le cas dans sa conclusion de l'exposé de son ami Cop, la semaine suivante.

[104] «Partz», c.-à.-d. «parties».

maintenir jusques a la fin. Et que tous ensemble
recognoissions quil est puissant pour nous
delivrer en temps opportun. Et que comme il a esté
protecteur de tout temps de son Eglise, quencores
auiourdhuy il nous veut estre pere, tellement
que quand il y aura dissipation en son Eglise,
quil l'aura redressee et restauree, nous luy en
rendions actions de graces au nom de notre Seigneur Jesus.

La fin